



MC

JOAILLERIE



CFA
le vigean
Apprentissage - Formation continue
Eysines - Bordeaux Métropole

DIPLÔME DE L'ÉDUCATION NATIONALE - FORMATION PAR APPRENTISSAGE, GRATUITE & RÉMUNÉRÉE

LE MÉTIER

Le titulaire de ce diplôme est capable de **préparer le bijou** avant la pose de la pierre et de mener à bien sa réalisation. Il peut aussi réparer un bijou empierré.

Les principales étapes de la réalisation sont **l'analyse du dessin** ou de la maquette, le pré ajustage des **pierres**, **l'assemblage des pièces** et la vérification du volume et de **l'empierrement**.

L'activité de ce professionnel s'inscrit **entre celle du bijoutier et celle du sertisseur**. Il doit posséder une bonne connaissance des matériaux, notamment des contraintes liées à l'utilisation des pierres. Il travaille sous la responsabilité d'un chef d'atelier.

ADMISSION

- Être âgé de moins de 30 ans.
- Être titulaire d'un CAP Art et Techniques de la bijouterie joaillerie.
- Remplir un dossier de candidature.
- Passer un entretien de motivation.

ET APRÈS ?

POURSUITE D'ÉTUDES

- BMA (Brevet des Métiers d'Art) Art du Bijou et du Joyau).
- DMA (Diplôme des Métiers d'Art) Art du Bijou et du Joyau).

DÉBOUCHÉS

- Bijoutier.
- Joaillier.

SECTEURS D'ACTIVITÉ

- Bijouterie, joaillerie.
- Vente et la réparation de bijoux.
- Accessoire de mode.
- Industrie

91% DE RÉUSSITE À L'EXAMEN



PROGRAMME

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL 35H

- **Atelier** 21h
- **Dessin Gouache** 9h
- **CAO DAO** 2h
- **Techno** 2h
- **Histoire de l'art** 1h

TOTAL SEMAINE : 35H

- La formation s'effectue en alternance sur 1 an.
- 35h/semaine (environ 13 semaines de cours au CFA et 39 semaines en entreprise par an).



COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

EN JOAILLERIE

Emmaillement, prototypage, maquettage en cire à sculpter, ordonnancement, châtonnage, fonte à cire perdue, mises en pierre et mises à jour.

EN DESSIN PROFESSIONNEL

Réaliser un dessin au trait, mettre en couleur, réaliser un dessin technique (CAO/DAO), connaître l'histoire de l'art.



LES AVANTAGES

ALTERNANCE

- Le CFA Le Vigean vous accompagne dans la recherche de votre entreprise.

EXONÉRATIONS

- Exonération totale ou partielle des cotisations sociales, selon la taille de l'entreprise.
- L'entreprise peut bénéficier d'un crédit d'impôt.

AIDES DE LA RÉGION

- Aides versées par le Conseil Régional dont dépend l'entreprise.

RÉMUNÉRATION

- Elle est calculée en pourcentage du SMIC (ou du salaire minimum conventionnel s'il est plus favorable).

	1 ^{ÈRE} ANNÉE
- DE 18 ANS	25 %
18-20 ANS	41 %
+ DE 21 ANS	53 %

DOSSIER DE CANDIDATURE
À TÉLÉCHARGER SUR WWW.CFA-LEVIGEAN.FR



Rejoignez-nous sur Facebook